



Travail des étudiants : Pas de tracteur pour les jobistes

Selon l'arrêté royal du 3 mai 1999 concernant la protection des jeunes au travail, la conduite de chariots de manutention automoteurs (dont les tracteurs) est interdite pour les travailleurs engagés sous un contrat d'étudiant. Cette interdiction est valable tant dans les champs que sur la voie publique.



Outre la conduite des chariots de manutention et des tracteurs, une série de travaux ne peuvent pas être réalisés par les jobistes, entre autres :

- L'élagage, l'abattage et la manutention de grumes
- L'exposition à des produits dangereux (y compris les produits toxiques, corrosifs, nocifs et irritants)

A l'exception de la conduite de chariots de manutention et des tracteurs, ces interdictions peuvent ne pas s'appliquer aux étudiants de 18 ans ou plus, à condition que l'orientation de leurs études corresponde aux travaux faisant l'objet de l'interdiction.

Les jobistes sont des travailleurs plus particulièrement protégés par la législation du Bien-être au travail. Avant la mise au travail de l'étudiant, une analyse des risques du travail qu'il réalisera devrait être réalisée. Cette analyse doit tenir compte du manque d'expérience de l'étudiant et du fait que son développement physique n'est pas terminé.

PreventAgri peut vous aider à réaliser cette tâche.

Vous trouverez plus de renseignements concernant les conditions d'emploi de jeunes travailleurs :

- Sur la brochure du SPF emploi, travail et concertation social : « clé pour le travail des étudiants », disponible en ligne gratuitement sur <http://www.emploi.belgique.be/>, consultez dans le « guide de A à Z » situé dans les onglets de gauche, la rubrique consacrée au « Travail des étudiants ». Cliquez sur l'image pour y accéder directement.



- Après de la direction du contrôle du Bien-être au travail de votre province, la liste est disponible sur <http://www.emploi.belgique.be/>, dans l'onglet « A propos du SPF », cliquez sur « organigramme », puis sur « Direction générale contrôle du bien-être au travail » : <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=6550>



La morsure de tique et la maladie de Lyme

Ce monstre est un petit acarien de couleur brun-noir et de la taille d'une tête d'épingle (1 à 4 mm). Elle détecte ses hôtes entre autres par le biais de leur chaleur corporelle et des changements de concentration de gaz provoqués par leur respiration (CO2).

Le plus grand danger est que, dans certains cas, cette morsure peut entraîner la maladie de Lyme.



Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse causée par la bactérie pathogène *Borrelia*. La morsure de tique n'entraîne pas nécessairement cette maladie. En effet, en Belgique, 10 % des tiques sont infectées par cette bactérie.

La tique : vecteur de la maladie

La tique la plus répandue dans nos régions est la tique dure *Ixodes ricinus* (généralement appelée tique du mouton ou du chien).

Lorsque la tique doit se nourrir, elle grimpe sur la végétation et se laisse tomber sur un animal ou sur l'homme. Une fois sur l'hôte, elle s'accroche à la peau en enfonçant son rostre (pièce buccale) et suce le sang. Plus elle reste accrochée, plus elle grossit en se gorgeant de sang.

Pour être infectée par *Borrelia*, la tique doit rencontrer un hôte porteur de cette bactérie. Les plus gros réservoirs de *Borrelia* sont les rongeurs, le gros gibier et certains oiseaux. Une fois infectée, la tique risque de transmettre la maladie au prochain hôte qu'elle rencontrera (chien, cheval ou homme). La tique peut transmettre plusieurs fois la maladie.



Wallonie



Manifestation de la maladie de Lyme

Il faut néanmoins se rassurer : toutes les personnes infectées ne développeront pas la maladie et le risque de maladie après morsure est estimé à moins de 1 % en Europe de l'Ouest.

L'infection peut se produire :

SI on est mordu par une tique

ET que cette tique soit infectée

ET qu'elle reste fixée à la peau pendant au moins 12 heures.



Photo d'un Erythema :
premier symptôme de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme ne se transmet pas de personne à personne ni d'un animal à une personne.

3 étapes dans la maladie de Lyme :

Etape 1 :

De 3 jours à 3 mois après la morsure : infection locale de la peau (Erythema migrans)

Une tâche rouge circulaire apparaît à l'endroit de la morsure qui va grandir petit à petit. Des symptômes « grippaux » comme des maux de tête, mal de gorge, fatigue ou fièvre peuvent parfois apparaître également. (Si cette étape ne se déclare pas, les autres n'auront pas lieu).

Etape 2 :

Quelques semaines ou mois après la morsure

L'entrée de la bactérie dans les vaisseaux sanguins provoque une infection disséminée précoce. Des douleurs peuvent apparaître dans les bras ou les jambes, le visage peut être déformé par une paralysie des muscles de la face (atteinte du système nerveux), apparition parfois d'une vision double et risque de troubles du rythme cardiaque (arythmie).

Etape 3 :

Plusieurs mois voir quelques années après la morsure

Douleurs et gonflements d'une ou de plusieurs articulation : souvent le genou (arthrite). Plus rarement, des troubles neurologiques chroniques peuvent se manifester. Une maladie chronique de la peau aux extrémités peut également apparaître.

Une personne infectée peut développer un ou plusieurs de ces signes combinés de façon variable.



Wallonie



Que faire lors d'une morsure de tique ?

Il faut retirer la tique le plus rapidement possible. Pour cela, différents modèles de pinces spéciales existent en pharmacie.

Lors de cette manipulation, il ne faut jamais endormir la tique car elle risquerait de recracher son contenu dans l'organisme de l'hôte.

Pour l'extraire, il ne faut pas exercer de pression sur le corps gorgé de sang. Il est conseillé de la retirer d'un coup sec afin d'extraire l'entièreté du corps de la tique.

Une désinfection de la plaie et des mains sont également à faire une fois la tique extraite. Si la tique n'a pu être enlevée entièrement, il est conseillé de se rendre chez son médecin traitant.

Par mesure de prévention, il est conseillé de noter la date de la morsure dans son agenda et de surveiller l'endroit de la morsure pour vérifier si les signes cliniques expliqués précédemment apparaissent ou pas (plus particulièrement l'apparition d'un érythème : étape 1). Si ces symptômes apparaissent, il faut consulter un médecin et la maladie peut être traitée de manière efficace.

Prévention

Pour diminuer au maximum le risque de morsure de tique, il faut porter des vêtements longs et couvrants bien la peau (pantalons, manches longues) lors du travail ou de balades.



La morsure étant indolore, il faut vérifier l'éventuelle présence de tique après le travail.

Il est conseillé de posséder une pince à tiques dans la trousse de secours lors du travail sur le terrain.

Ne paniquons donc pas ...

- Toutes les morsures ne provoquent pas la maladie
- Une tique infectée ne transmet pas nécessairement la maladie



Wallonie

